

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
 - · Nom du produit: OCTA

OCTA-FIX, -BASTER, -MOL, -DUR, -FLOW, -SCAN, -STONE, -STONE NF, -STONE M, -STONE CN, -ROCK, -SUPERROCK, -RAPID, -RE, -ARTI, -ROCK ROYAL

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
 - · Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- · Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
 - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
 - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - · Pictogrammes de danger nèant
 - · Mention d'avertissement néant
 - · Mentions de danger néant
- · 2.3 Autres dangers ·
 - · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Préparations
 - Description : -
 - · Composants contribuant aux dangers: néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
 - Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 - après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
 - · après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 2)



Page : 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

(suite de la page 1)

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
 - Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
 - · Autres indications -

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est requise.

- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
 - Stockage:
 - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
 - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
 - Autres indications sur les conditions de stockage : néant
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
 - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

néant

- · Indications complémentaires :
- Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · 8.2 Contrôles de l'exposition
 - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

(suite de la page 2)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire : non nécessaire.

Protection des mains :

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

 $0.8 \, g/l$

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux/du visage Non vraiement nécessaire

· Protection du corps : Vêtement de protection léger

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique solide

· Couleur : Divers, selon l'encrage

· Odeur : inodore

Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion : 200:-H2O °C

· Point d'ébullition ou point initial

d'ébullition et intervalle d'ébullition non déterminé Non déterminé. · Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé. · inférieure : supérieure : Non déterminé. Point d'éclair : non applicable · Température de décomposition : Non déterminé. Non applicable.

· pH

Viscosité :

Non applicable. · Viscosité cinématique · dynamique : Non applicable.

Solubilité

· l'eau à 20 °C:

· Coefficient de partage n-octanol/eau

Non déterminé. (valeur log) Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

· Densité : non déterminée · Densité relative. Non déterminé. · Densité en vrac à 20 °C: 650 kg/m3 Non applicable. · Densité de vapeur:

(suite page 4)



Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

	(suite de la page
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.
• 9.2 Autres informations F • Aspect:	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Forme :	poudre
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	on '
Température d'auto-inflammation Danger d'explosion :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément. Le produit n'est pas explosif. Non déterminé.
· VOC Suisse	
Teneur en substances solides : Modification d'état	100,0 %
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
·Informations concernant les classes of danger physique	le
· Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	
· Substances et mélanges qui dégagent	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pou	
les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
 - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.3 Possibilité de l'éactions dangérédses Adduire l'éaction dangérédse comme
 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
- - Indications complémentaires : -



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
 - Toxicité aiguë :
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · de la peau :
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - · des yeux :
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Sensibilisation:
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Mutagénicité sur les cellules germinales
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Cancérogénicité
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité pour la reproduction
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - Danger par aspiration
 - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
 - · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

· 12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - Recommandation :

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

· Catalogue européen des déchets

18 01 06* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

(suite page 6)



Page : 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

(suite de la page 5)

· Emballages non nettoyés :

· Recommandation: L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

· 14.4 Groupe d'emballage

ADR. IMDG. IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : -

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
 - Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (calculé d'après VwVwS)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Date de la version précédente: 12.07.2022
- Numéro de la version précédente: 2
- Acronvmes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA) ICAO: International Civil Aviation Organisation ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(suite page 7)



Page : 7/7

(suite de la page 6)

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 12.07.2022 Numéro de version 3 Révision: 12.07.2022

Nom du produit: OCTA

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
** Ponnées modifiées par ranport à la version précédente

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR